

› Harnais de sécurité

Quelle est la durée de vie d'un harnais de sécurité ?

La durée de vie maximale d'un produit est fonction de son utilisation, définie par le fabricant et indiquée sur sa notice spécifique ; pour l'entreprise, la traçabilité des conditions de son utilisation justifie pleinement la mise en place d'un suivi de l'emploi, de l'entretien et du maintien en état de conformité de l'équipement. La durée de vie maximale n'est pas augmentée par le fait que l'équipement soit peu utilisé ; il sera mis au rebut au plus tard à la date de péremption prévue et inscrite sur l'équipement par le fabricant.

Même si la durée maximale d'utilisation d'un harnais est par exemple de 5 ans, ce sont les conditions réelles d'utilisation et les conclusions des vérifications périodiques qui déterminent le maintien en service ou non du produit jusqu'à sa date limite d'utilisation, initialement prévue pour une utilisation dans des conditions idéales. Tous les composants d'un système d'arrêt de chute sont des EPI de catégorie 3 utilisés pour la prévention de risques majeurs ou mortels, dont la vérification doit être réalisée par des personnes dûment formées, conformément à la notice du fabricant. Ces EPI doivent être attribués nominativement aux salariés formés et informés des précautions à prendre : éviter les projections de produits chimiques, de particules de meulage ou de soudage, ranger proprement l'équipement dans son sac, retirer immédiatement du service tout équipement qui a arrêté une chute...

→ Lionel Lacits